VENTES A L'ENCAN

ligne de côté vers la rue Sud Robertson et 45 pieds 2 pouces en largeur sur la ligne du fond et loué au taux de \$18.00 par mois ou \$218.00

priétés sont louées à une bonne classe de lo-cataires et sont un placement aur et produc-

16. Le cottage double en boia à un étage productif Nos 2526 et 2528 rue St-André, ai-tué dans le Quatrième District de cette ville, dens'lliet borné par los rues St-André, José

chins inter borne par les tres St-André, Jose-phine. Robertson et Magnolis, contenant 4 chambres de cha que côté; le lot de terre me. sura, pius ou moins, 39 pieds. 7 pou es et 4 ligne de face à la rue St-André sur 67 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Loué au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par an. Dans un bon volsinage ou les propriétés ant bien lonées et près de plusique lignes de

sont bien louées et près de plusieurs lignes de

sont bien louées et près de plusieurs lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plu s comptant, la bilance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets spécislement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jesqu'au priment final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billeta, les améliorations devant gêtre assurées et les polices devant étie transmises aux portens des procès pour forcer de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coute

contenir toutes les clauses usuelles et couts

contenir toutes se ciauses usuelles et coutu-mières de sécuritée, les taxes de 1910 devant être assumées par les acquéreus au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de ventes pardevant W. J. For-

mento nota're, aux frais des acquéreurs. MERRICK & LEWIS,

MERSION & LEWIC, PHILIP GENSLER, RALPH J. SCHWARTZ, TESSIER & FORMENTO avecata, 30 jan-30-fev 6 13 30 27-mars 3

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONOR JUDICIAISE.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,805 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, COEDILL & PAR-kerson - W. A. Kernaghan, Encanteur-Bureau No.339 rue Carondelet - JEUDI. le Bareau No 339 rue Carondelet -- JEC DI. le 3 mars 1910, à midt, à la Bourse des Pro-priètés Foncières. No 311 rue Baronne, il sers vendu à l'enobère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 janvier 1910 et signé le 28 janvier 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'al-daire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après déscrité à aspoir.

darre el-dessus intituise, la propriete ci-apres décrite, à savoir—

1. La magnifique résidence du défunt J.

H. Keller, No 3453 rue Magasins, retirée de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fer, ayant une large promenade en Schillinger, satouré d'un vivier pour "golf fishes", petits poissons a un escalier s'étendant à une large yerandan sur le devant et sur le côté, syant un palier qui s'étend à un vesti ule de réception et vérandah surs le fond. La maitou contient vingt, leux grandas chambres, b'en tion et vérandah dans le fond. La masson contant vingt-leux grandes chambres, b'en évantillées, quatre chambres à bain, trois offices et "store room" et installations, et il y a un grander et soub-seem ent. C'est une résidence en bois à deux étagss et grealer despééseur des poteaux pardessus le soub-seement, dans le soub-seement se trouvent calorifère et laboratoire, ayant bail stattonnaire. Dans le fond se trouve une grande ésur de masson pour voiting et poulaitier, le maine par pour voiting et poulaitier. Le maine content vingt-tenx grandes chambres, b'en transitiées, quatre chambres à bain, trois offices et "store room" et installations, et il y singenier et soub-seem ent. C'est une résidence en bois a deux étages et greater dievéeleur des poteaux pardeseus le sou-basement, dans le aunassement sa trouvent calorifère et laboratoire, ayant bail station naire. Dans le fond es truve une grande ésurie maison pour voiture et poulailler; la maison pour voiture et poulailler; la maison est élègemment fresquée et tapissée partout, construite avec les mellieurs matériaux et bien cuvragée. C'est une résidence complète, convenable pour n'importe qui l'habito. La pre riété comprenant tout un liet situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magasins, Ca np. Aline et 304 pieds à la rue St. André, encoignure de la rue Frechaise, meaurant 16, pieds à la rue Magasins, 137 pieds 2 pouces è ignes à la ru. Camp sur 190 pieds à la rue Delachai-e; le terrain set arrangé en jardin et pe ouse; le teut présent une apparence imposantes et un pus élégrant home ne peut se trouver en aucun endroit.

2. La poputiété centraie de choix et com-

Kernaghan, Cordill

ANDOROR PUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

---DE LA----

Propriété Commerciale Productive.

LES BATISSES EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 1204 rue Decatur No 1205 rue Gallatin.

Bucceasion Henry Horn, George Doherty of

al. va Venvo G. Burch at als. We 135-36ème Cour de District Judiciaire pour la parcisse S:-Jean,

DAR KERNAGRAM, CORDILL & PAR.

ERROA, W. A. Kernaghan, Encanteur-Barcan, 339.rac Carcadelet — JEUDI, le 3 mars 1910, à midi, à la Beurse des Propriétée Foncières, No 311 rac Barcans, Il aera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jagement rendu et signé le 29 janviar 1910, par i'Hon. P. E. Edrington, juge de la suedite Cour, dans l'affaire ci-lessus intitulée, la propriété comme suit, à savoir—

Conditions-Comptant l'acquéreur devant

James Legendre, avoiat b0 jam-80-fer 6 13 20 27- ma's 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Nuccession de John Miller.

& Parkerson.

4. Le cottage double en bois à un étage nant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 8 et mesure 35 pieds a face à la rus Sud Robertson, content quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 8 et mesure 35 pieds de face à la rus Sud Robertson, 97 pieds b ponces en la ligne de division du lot No 9. 89 pieds 6 ponces ur la ligne de division du lot No 9. 181 pieds 6 ponces ur la ligne de division du lot No 9. 18 ligne du fond, loué au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par an.

5. Le cottage double à un étage neutre 37 pieds 1 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rus Edicité, 82 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus Freres, 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur et façad à la rus fajend u fond. Lous au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par an.

83 Le cottage double à un étage set façad à la rus Félicité sur 80 pieds 2 pouces et 4 lignes de câté, le lot de terre est désigné par le No 12, et mesure 39 pieds 1 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, lous au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par an.

84 Le cottage double à un étage profondeur et façad à la rus Félicité sur 80 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond, lous au taux de \$20.00 par mois ou \$240.00 par mois

pied. 9 ponces en largert sur latigue de toun, louis au taux de \$20 par meis ou \$240 par an.

14. Le cottage double en bois à un étage Mos 2410 et 2412 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigne rarie No 11 et mesure 39 pieds de face à la Félicité sur 80 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond; loué \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage double en bois à un étage. Nos 2416 et 2418 rue Félicité, contenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 10 et mesure 38 pieds 11 ponces de face à la rue Félicité aur 80 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de viviant du lot No 11, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Bud Bobertson et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond; loié au taux de \$20 00 par mois ou \$240.00 par an. Les propiétés sont louées à une bonne classe de focatient est avent un placement. Sur et product par en proces de sur en proces et et professione et au en pouce de la contrat de la

sente une apriarence imposante et un pus
élécant home ne peut se trouver en aucun en
droit.

2. La propriété centraie de choix et commerciale comprenant un magissin en briques
a tiple êtag a No 528 rue G avier, encoigunre Bark Place. Située dans le Premier
L'atrict de ceite ville, dans l'ilet borné par
les rues Gravier, Camp Natob z et Bink
Place. Le let de terre meaurant 22 pleds 3
ponces à la rue Gravier sur 71 viets de profondeur et face à la rue Bank Place et entigues - aralibles, sujet à un bail là-dessus
apprant le 30 reptembré 1911 au taux de
§1800.00 ju ar an, dans le cour du District
Commercial, près de la halisee de banque Canai Lonisiana et du grand édifice de la Whith
ney-Central National Bink Building, maintemaint en construction. Un placement solide,
productif et amé ioré.

La propriété décrite ci-après des Nos 2 à
15 inclus vament, est simé dans le Quart ème
District de cette ville comprenant l'ilet entier,
horé par les rues St André, feliaité. Said
Robertaon et Freret. Les meeures et sub livisions sont d'après un arpentage daté en 26
janvier 1910 par H. C. Brown, l'épuié voyer
de ville et sera vendu d'après ledit devie:

3. Le cottage double en bois à un étage Nos
2417 et 2419 rue St André, contenant à chambres de cla pecd é, le terrain est décrit par
le No 3, et mesurant 420 pieds 2
ponces en large re rair is ligne du fond, loud
au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

9 Le cottage double en bois à un étage
l'aligne et divisant du lot No 2, 75 pieds 5 pouces au la ligne
be du vivant du lot No 2, 75 pieds 5 pouces au la ligne
be de cla pecd é, la terrain est decir par
les reseau au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

10. Le cottage double en bois à un étage
l'aligne et divisant du lot No 2, 75 pieds 5 pouces au la
ligne le divisant du lot No 3 et 39 pieds 2
juine sont d'après l'edit devie:

3. Le cottage double en bois à un étage
l'aligne et citage de cla pied é l'apre de cla

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE RECEVEUR.

L'attention des marchands de cartes postaies et marchands de paretarie sont invités à cette v nts de 150 000 cartes postales asserties. Richard I. Gascon et als vs S. A. Loth. No 89,898—Conr Uivile de District pour la paroisse d'Orléans.

DAR DANZIGER & TESSIER, —C. A. Tessier, Encantour — Bureau 134 rase Unroudelet—JEUDI, le 10 février 1910, à 11 propudelet—JEUDI, le 10 février 1910, à 11 propudelet—JEUDI, le 10 février 1910, à 11 propudelet—JEUDI, le 10 février 1910.

betree a m. sur les lieux. BATISSE BOARD OF TRADE, Chambre 508 rue Ma-gaeln près de la rue Gravier, il sera vendu a l'enohère publique, en vertu d'un ordre daté du 24 janvier 1910, de l'Hon. T. C. W. Ellis, uga de la suedite Coor. Division A. dans l'affaire di-dassus intitulée, la propriété mobi-lière di-arche décrite. À savoir : Un lot de cartes-postales souvenirs assorties, Meubles de bureau, etc., le tout d'après l'in-

ventaire caregistré.
Conditions—Ucmptant.
Dinkelsplei, Hait et Davey, avocata.
30 jan—30-31—fév 8 10

ANNORUS JUDIOIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Herman C. Pehlman et al vs le Missen Frederick D. Wendt et al. No 91,933—Cour Civile de District pour la No 91,933—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orisans.

DAE DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—VBNDREDI, le 11 fevrier 1910, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1806 rue Sixième encoignure de la rue Baronne—

IL sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement reudu le 14 janvier 1910 et aigné du 20 janvier 1910 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire cl-dessus intitulée, et d'un erdre homeloguant la procédure d'une réunien de famille tenue pardevant Soct E. Beer, notaire le 21 janvier 1910, de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour Division C, et d'un autre ordre de l'Honorable George H. Th'ard, jugé de la susdite Cour Div E daté du 21 jauvier 1910 humologuant la procédure du 21 jauvier 1910 homologuant la procédure d'une réon'on de fa : ille tenue pardevant Scott E. Beer, notave, le 21 janvier 1910, les mobi-liers eulvants, à savoir: Un lot de membles de maison contenue en le local 1806 rue Sixième le tout d'après l'in-

Conditions—Comptant.

Edgar M. Cahn.
A. D Danziger, avocata.

80jsn—30—167 5 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN LIQUIDATION

Le Stock entier du commerce de King Bros. & Saint Limited.

Comprehent clientèle, marques de fabrique, fo mules, etc. Commerce établie a 1884. Marques dien connues et populaires. Le stock du magssin consiste de gousses de vanille, huile de linon, éthers, etc., cateup aux tomates, surce Worcesters'ire, hulles, moutardes et tout
un assortiment d'épiceries diverses, épices
moulues, po.vrs, bleu en sacs, drogues diverses, hulle de machine à coudre, étiquettes, us tensiles et toutes autres choses nécessaires dans un Etablissement faisant des affaires Autre membles et fournitures de bureau, coffre dans un insolissement faisant des anaires.
Aussi meubles et fournitures de burean coffrefort en fer, bout illes, récipient, machine à
boucher les bonie lles, boull'oire à vapeur,
fière, bidons et beaucoup d'autres articies se
ratiachant à ce genre d'affaires.

Devaut être vendus séparément ou en gros
suivant le désir des acquéreurs.

Ro 91,879—Cour Civile de District pour
la paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESSIER, C. A.

Tessier, encanteur — flureau 134 rue
Carondelet—VENDREDI, le 4 février 1910,
à 11 heures a. m., sur les heux 1014 rue
Tchoupitculas, près de l'avenue Howard,
il sera vendu à l'enchère publique, en
vertu d'un ordre daté du 20 janvier 1910, de
l'Hon E. Skinne, jage de la vendic Cour.
Division U, dans l'affaire ci-dessus intitulée,
L'entier stock du commerce, meubles de
burean e's, de King Bros & Saint, Limited,
en liquidation. Le tout suivant l'inventaire

oureau o o, a king pros a calat. Limites, en liquidation. Le tout suivant l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intituée-Conditions—Comptant sur les lleux. Le atock peut être inspecté et examiné à n'importe que moment de cette date au mo-

Clegg, Quintero et Gilière, avecats des liquidadears 23 jan -23 27 30 -fév 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE

Ermann G. Pohimann et als valle Mineur Frede ick D. Wendt et als. No 91 933—Cour Civile de District pour la Paroissa d'Orisans. DAB DANZIGER & TESSIER — C. A I. Tessier, Encanteur—Buresa 134 rus Carondelet—JEUDI, le 24 f E Tessier, Knoanteur—Bureau 134 rus Carondelet—JEUDI, le 24 f. vrier 1910, à midi, à la Boure des Propriétés Foncières, 311 rus Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1910 et signé le 20 janvier 1910 par l'Hon. T. O. W. Ellis, joge de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire cide:sus intituiée, et d'un ordre himologuant la procédure de la réunien de famille tinne pardevant Scott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910 signé par l'Hon E. K. Skinner, juge de la susdite cour, Division C, et d'un autre erdre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté du 21 janvier 1910 homologuant la procédure de la réunion de famille tenne pardivant Scott E. Beer, notaire, le 21 janvier 1910, la propriété d'après décrite, à savoir :

1º Une cer.sine portion de terre, avec toutes les bà isses et améliorations qui sy trouvent, désignée par le Ho 1805 rue Sixiémes, et comprenant un cottage simple avec bà-

toutes les da liées et ameliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 1906 rue Bixiéms, et comprenant un cottage simple avec bâtiase dans le fond à deux étages contenant environ 12 chambres, chambre à hain, etc., situie dans le Quarrième District de catte ville, dans l'îlet designé par le No 226, borné par les rues Bixième, Bironne, Dryades et Septième, désigné par la lettre à sur un devis daté du ler juillet 1909, dressé par D. E. Segners à fils. Ladive portion det trre formant l'emcoignure des r. es Sixième et Baronne et mesurant, d'après ledit devis 80 pieds 3 ponces de face à la rue Sixième, la même largeur sur la ligne du fond, sur u e profondeur et facede à la rue Baronne de 126 pieds 4 pouces et d'une profondeur arr la ligne du cé é oppensé le divisant du lot B de 126 pieds 2 pouces et est composé du tout des ots originant désignée par les Nos 12, 11 et 10 et d'une portion du lot 9.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec le bât e es et améliorations qui s'y trouvent des ous les la res Sixième

l s bât s - s et améliorations qui s'y trouvent designé ; a - lea Nos 1812 et 1814 rus Sixième

l a bât a se taméliorations qui sy trouvent designé ja lea Nos 1812 et 1814 rue Sixième et conprenant un cottage deub e en bois à un étage avec mansards, contenant de chaque côte 5 chambies office, etc., simé fans le ma me distrit et ilet que la propriété premièrement décite, désigné jar la lettre B, sur le devis et de sus mentionné et meurant d'après cela 3é pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue S'xième (commençant à un point, 80 pieds 3 pouces de l'encognure des rues Bixième et Baronue), la même la geor dans le fond, sur une prifondent de 126 pieds 2 pouces sur la ligne de côté, le divisant du lot A et d'une prefondent de 126 pieds 2 pouces sur la ligne de côté, le divisant du lot A et d'une prefondent de 126 pieds 2 pouces sur la ligne de côté opposé le divisant du lot C, sur ledit devis. Leuit lot ou portion jis est composé des portions du dit lot original 9 et d'une prilen du lot et la la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C, sur un devis par Seghara et Els, d'après iqual devis ledit lo: meanre 36 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Sixième (commençant à un po nt 114 pieds 6 pouces 2 lignes us distance de l'accolginare des 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du côté opposé le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du côté opposé le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 pieds 1 pouce

to E lighers sur in lights de cours le divisant du lot B, et d'une profondeur de 126 piede 3 lignes sur la lighé du côté opposé le divisant du lot D. Ledit lot C est composé d'une portuon du dit let 8 et d'une portion originale du lot 7. Un certain lot de terre ensemble avec 4° Un certain let de terre ensemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y treuvent, aésigné par le M° 1820 res Six ême et comprenant un cottage simp e contenant d'chambra, etc. situé dans le même district et ilet que la propriété ef-lessus décrite, désigné par la lettre D sur ledit devis men ionné et mesurant 26 pieds à ponces de faça à la rue Enxième la même largeur sur la ligne du find sur prefendeur de 126 pieds 3 lignes sur la ligne de côts le divisant du let Ost d'une prefendaur sur la ligne de côts et le divisant du let Ost d'une prefendaur sur la ligne de côts opposé vers la rue

ligne de cott le divisant du let 0 et d'une pre-fendeur sur la ligne de cêté opposé vers la rue Dryndes de 125 pleds 11 ponces 6 lignes; ledit lot ou portien D est composé du tous du let original No 6 et d'une portion du lot No 7. 5° Une sotion de la Dryn les Brilding and Loan Association, valour au pair \$100, certi-ficat No 21, daté du 21 mars 1901. Sant Ro 21, daté du 21 mars 1901.

Conditions — Pour l'action, comptant; peur la prepriété foncière — 1/3 ou plus comptantet la balance en bilieté des sequérors payables est let 2 ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour ceut d'intérêt rar an de la date juequ'au palement devant être garanti par by, pothèque et lien du oct d'ur et nivitège eur la propriété venume et toutes les clauses meuclies de séquité les au déreurs devant essemme les propriete vendue et fontes les cianses unuelles de sécurité, les se, q téreure devant assumer les taxes dues et exig.oles en 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication Les actes de veuts pardavant F. lix J. Drey-fons, notsire, aux frais des sequéreurs. A D Danz'ger, Edgar M Cahn, avocats, 23 jan-23 30—fev d 13 20 24 VENTES A L'ENGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Michel, secrétaire d'Eist, versus
Beuthern Insurance Cempany.

Me 88,500—Cour Civila de District pour la
parcisse d'Orléans.

DAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Usrondelet — MARDI, 15 février 1910, à
midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baroune, il sers vendu à l'enchère
publique, en vertu d'un ordre signé du 10
janvier 1910 de l'Hon. W. B. Sommerville,
juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire oi-dessus inituiée, la propriété ci-après
dic ite, à savoir

Inire ci-desens intitulée, la propriété ci-après déc ite, à savoir:

La bâtiese mederne en briques à deux étages 626, 628, 630 rue. O mmune, ayant fages 626, 628, 630 rue. O mmune, ayant sur se de l'estate l'estate value de para de para de para de l'estate santiaire, avonneur à la main au premier étage, grande chambre pour direteurs, grande gallerie ayant vue sur l'espace de birean du reu de chambre artistiquement de birean du reu de chambre artistiquement de pavé avec tulles et pius complètement comme payswaier wiege, grands chambre pour diretiete, grands gallaria ayant vue sur l'espace
du burean du ren de chams: ée artistiquement
payé avec tulies et plus complètement comme
comme deux cartains loits de terre ensemble
avec tontes les bâtises et améliorations qui
s'y trouvent, situés dans le Premier Distri t
de cette ville, dans l'ilet borne par les rues
Commune, Gravier, St Charles et
Camp, dés'g-és comme lots 5 et 6, eur un plan
dreasé par Joseph Pillà, voyer de ville et depocé en l'étude de G. R. Stringer, acciss notaire de cette ville, le 30 mars 1830, lesquels
dits lots sont contigue et meurent chacun 22
pieds 6 peuces 2 lignes de face à la rue Commune et 22 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur
dars le fond: ledit lot No 5 meuvant 109
pieds 6 peuces 8 lignes sur la ligne du lot
No 6; et ledit lot 6 meurant en profondent
110 pieds 1 l'12 ligne aur la ligne du lot
5 et 110 pieds 1 l'12 ligne aur la ligne du lot
5 et 110 pieds 9 pouces 3 lignes aur la ligne
quile sépare des lots 7 et 11 eur ledit plan.
Conditions—Un tiers on pl s com tan', et
la balance s'i y en a en 1 et 2 ansfit e édit, se
portien du cr dit s'il yjen a devant èleu de
ontré par bil ets de l'acquéreur, garantis
par hypo:hèque et lleu devendeur aur ladite
pr priété, portant in é ét au taux de 7 p.mr
cent paran de la da'e ou passage de l'acte da
vente. l'alte devant contenir soutes les clauses
pourvoyant 5 0/0 d bonoraires d'arocat en
cis que les dits billèts solent mis entre les
mains d'un avecat pour collection, ajustement ou règlement apiès maturité, l'acquéreur
l'année 1909 et pour tout certificat, qui soit
requi spour le passage du dit acte de vente.
L'acte de vente devant étre passé pardevant
Frederick Adolph, notaire, aux fiais de l'ac-L'acte de vente devant être passe pardevant Frederick Adolph, notaire, aux frais de l'ac-quéreur, ledit acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au mo-ment de ladudication de ladite propriété for-

W. H. Fitzpatrick.

nière ches l'encanteur. 15 jan=15 16 23 30—feu 6 13 15

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Deux (2) Révidences Simples à Deux Etages.
Nos 1308 et 1312 Ens Girod.
Partage de Michael James Creagh vs Mms
Mary Simonds-Creagh.
No 91,242—Cour Civile de District de la paroisse d'Oriéans, Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau, 789 rue Union—JEUDI, le 10
février 1910, à midi, à la Bourse des Proprié-tée Foncières, No 311 rue Baranne, en cette

the Foncières, No 311 rue Barunne, en cette ville.

EM veriu de et conformément à un ordre de l'Hen. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de Direnct pour la Paroisse d'Orléana, Division D. daté et signé du 26 novembre 1909, dans l'affaire chièseaux intitulés, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété chaprès decrite, à savoir:

1º Un certain morceau de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Franklia, Julis et Liberté, désigné par le Ne 49, sur un plan par L. H. Pillé, député voyer, daté du 9 jasvier 1849, et déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, ledit morceau de terre ayant'en mesure anglaise, da rès ledit ancien notaire en cette v ile, ledit morceau de terre ayant'em mearre anglaise, da rès ledit devis, 28 pieda 7 poucea et 7 lignes de face à la rue Girod et s'étendant en profendeur entre ligues pata'lèles cent dix pieds (110). Les améliorations comprensent une ré.i deuce simple à deux (2) étages connus comme me 1308 rue Girod, contenant environ dix chambras hangar etc.

No 1308 rue Gired. contenant envirea dix chambres, hangar, etc.

3º Un certain lot de terre ensemble avec toutés les bâtiases et améliorations qui's'y trouvent, situé dans le Premier District de ceste ville, dans l'ilet borné par les rues Girol. St-Pa.! [maintenant Liber.é] Julie et St-Pierre [maintenant Frankin], désigné par le numére 50, lequel dit lot mesurant 28 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la ru: Girod sur upe profundeur de 11º pieds entre lignes par le president de 10º no 50 est contigu au lot Ke 49, sur un plan per L. H. Pille, député voyer, daté du 9 jauvier 1849 et déposé en l'étude de A. Chiapella, un ancien notaire en cette ville.

ville. Les améliorations comprenant une résiden-

ce simple à deux étages, connue comme 1312 rue Girod, contenant environ eure chambres, hangars, etc.

Conditions—La propriété pramièrement cidessus décrite, comptant.

La proprété c'-dessus deuxièmement décrite, treis (3/4) quarte c mptant, is bilance d'un (1/18) quart devant être un tiere ou plus comptant. Is balance du palement an biliets de un et deux ans après la date à huit pour cent d'intérêt par an jusqu'un paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs de les première et deuxième propriétés ci-dessus décrites ferent un dépôt de dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adju dication chez l'encanteur et payeront les taxo de ville et d'Etat pour l'année 1909 au dessus et en plus de leurs eachères. Aussi l'a frais de tous certificats nécos aires pour passer les titres et de payer les frais des actes de vente.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur ju qu'au passage des actes. le vendeur ju qu'au passage des actes. Les actes de vente pardevant Geo. W. Flynn.

MM. L. R. Hoover, M. D. Dimitry, Jules A Grasser, avocats. 4 jan-4 9 16 23 30 - fev 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE 4 Magnifiques Terrains Pour Batir

Dans le Septième District, VENTE EN PARTAGE. Succession de Henry Down:y ou Downing.

No 88,799 -Cour Civile de District, Parcisse Mo 58,799—Cour Civile de Distriot, Paroisse d'Oriéan: Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encantenr—
E Bureau No 739 roe Unios — JEUDI, le 24 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Fon ières, No 311 rue Barrane, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Division D, jugement in et rendu en Cour ouverte le 14 janvier 1910, jugement signé en Cour ouverte le 20 janvier 1910, dans l'affaire ci-desens intitulés, il sera vendu à l'enchère unblique, la propriété si-après dé

à l'enchère publique, la propriété si-après de crite, à savoir : Quatre certains lots de terre, avec tout.

Iss améliorations, etc., située dans le deptième
District de la Nouvelle Oriéans, dans l'ileèborné par l'avenue Carvolton, les russ Dubin, Elm et Zimpel!; lesdits lots sont désignés
par les Nos 8, 9, 10 et 11 et mesuremt chaome
comme suit, à savoir: Les lots 8, 9 et 10
mesurant chacun 30 pieds de face à la rue
Dublin sur une profondeur entre lignes parallèles de 120'. Le lot No 10 formant l'ancoignure des rues Dublin et Zimpel. Le lot No
11 mesurant 30' de face à la rue Zimpel anu
nas profondeur de 150' entre lignes égales et
parallèles.

Etant la môme propriété que ledit Henry
Doming ou Downey, décédé, et William
Downing ou Downey, interdit, emt hériéé de
leur père et mêt,e M. et Mus William Downing ou Downey, décédés, comme leurs seuls
héritiers vivants et forcés de leur mariage.

Les améliorations comprennent deux vieilles misous.

Conditions—Comptent. L'acquéreur devant
payer au dessus et en plus du montant de son
sonbare, fortas les tavas exigelèmes. Quatre certains lots de terre, avec tonta

Conditions—Comptent. L'acquerour nevaux payer au dessus et en plus du montant de son emohère, toutes les taxes exigibles en l'année 1910 et déposer 10 pour cent chez l'ensusteur au moment de l'adjudication. L'acts de vants au frais de l'acquereur paxdevant Fred Deibet,

Lyle Saxon et Chae F. Claiborne, avocate. 25 jan – 28 80 – fév 6 13 20 24

CHEVAUX ET MULET8 Les recettes pour les sucreux es muies

VENTES A L'ENGAN

Geo. St. Paul.

ANNONUE JUDICIAIRE.

Pour le Compte de Edward Fallon, qui a Omis de se Conformer à l'Adjudication de 8 Avril. 1909.

FOLLE ENCHERE

Dans l'Affaire de Charles Perrault et als vs Augusta et Alice Perrault.

No 87,921-Cour Civile de District

JEUDI, le 10 Février, 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en cette Ville. Doux certains lots de terre, désignés par les numéros 23 et 24 de l'1 et No 202 du fau-

numeros 23 et 24 de l'et no 202 un inu-bourg Franklin (maintenant l'ilet No 1886), bernés par les r. es Megistrat, Hunters, Law et l'avenue Franklin, leadits lots mesurant chaoun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de faca à l'avenue Franklin sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignand de profession. at avenue Franklin aur 104 piecs 10 pouces et 2 lignes de pro'oudeur.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en rlus de sen enchère le paiement de l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, notaire, et déjoser 10 pour cent du prix dachats au moment de l'adjudica i n avec GEO ST-PAUL, Encanteur.

30 jain - 30-- fer 6 10

Carrère & Keeney.

Succession de Mme El zabeth Daly. No 91 435-Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. - Division C. paroiase d'Orléans.—Division C.

L'ais vertu de it conformément à en ordre
L'aism, datéet signé du l'éjauvier 1910, par
l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Ci
vite de District pour la paroisse d'Orléans,
Div. O. dans l'affaire ci-dessus intitulés je
procéderai de vendre à l'enchère publique, le
MERCREDI. 2 février 1910, à 10 hiures
précises a. m. sur les l'eux jue No 2511 rue
Magnolis, entre les juex Duuxième et Troisiéme, dans le Quatrième District de cette villeUn lot de meables de maison et effets, complétement d'après l'inventaire enregiuré.

Conditions Comptant sur los Heux.

ERNEST A. UARRERE,

Encanteur.

803 rue Perildo.

23 jan-23 20-fév 1 2

ASSOCIATE. VENTE DE SUCCESSION. COTTAGE SIMPLE, No 1529 rue Arta, en-tre Claiborne et Derbigny.

DEUX TERBAINS, rue Arta, coin Derbigny, ilat Claiborne et Painters, avec amél.ora-tions, grande écurie, etc.

COTTAGE DOUBLE, No 1525-27 ree Arts
près Claiborne.
JEUDI, le 10 février 1910 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Berenne.

Succession de William Levy. No 90,353 – Cour Civile de Diarriot, pareisse d'Orléans —Div. B.

DAR CARRERE & KEENEY- Braset

Les améliorations sur le lot. No 9 consistent en un joil cottagé simple contenant é chambres, office bien tapiacé partout, galerie, hangar, cour sur le côté et en arrière, citerne etc., loué \$12 par mois et portant le numéro municipal 1529 rue Arts.

Les améliorations sur le lot 11 sont une grande écurie contenant environ 20 etsils, gremier pour le f i etc., convenable peur laiterie en "drayman".

Lu certain lot de terre, ensemble avec coutes les améliorations qui s'y srouvent, et teuces les dépendances y appartenant, situé dans le même district et liet que la propriété ci-desus decrite, et désigaé par le no 5 ur le plan ci-desus mentionné, et mesurant d'après cela 29 7" de face à la rue Arts sur une profondeur de 120' 1" 4" entre lignes para lébes. Les améliorations sur le lot No 9 consistent

deur de 120° 1° 4° entre lignes para lelles, Les améliorations codsistant d'un cottage double en bois vouvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, cour c'i terre, etc., et loué \$.c.0 par mois et consue par le numéro muni.ipal 12, Nos 1525 1527 rue Arts.
Conditions-Comptant: l'acquéreur devant

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudica-ionies taxes de l'année 1910, payer pour tous certific te requis peur la vente. Les actes de vente pardevant Rébert Legter, notaire, aux irais de l'acquéreur Enquéreur prendra possession des loyers du jour de la signature de l'acte de ven e. 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ENCEST A. CARRERE,

Encanteur, 806 rus Perdido,
9 jan - 9 16 23 30 - fév 6 7 8 9 10

ANNOHOM JUDICIAIRE. Vente de Succession. COTTAGE DOUBLE

1728 rue Calliope. JEUDI, le 17 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rus Baronne. Succession de Mile Bridget Leahy,

No 90,849—Cour Civile de District pour le parotese d'Orléans, Div. D. paroiase d'Oriéans, Div. D.

BAR CARRERE & KERNEY, Ernest A.

Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue
Perdido.—JEUDI, le 17 février 1910, à midi,
à la Bourse des Propriétés Fonctères, Me
311 rue Bavonne, dans le Premier Distriet de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre usu, daté et signé du 10 jasvier
1910, par l'Honerable W. B. Sommerville,
juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division D, dans l'affaire
of-dessus intitulée, je procéderai de vendre à
l'enchère publique, la propriété di-après déorite, à savois—

orife, heavois—

Do certain lot on pertion de terre s'tué dens le Premier District de la ville de la Neuvelle Oriéana, dans l'ilet borné par les grace Calliope, Cito, Bardinéet Carondele; désigré par la lettre Q, commer çant à une distance de cont quatre vingt cane piede (191' 10") dix pourse de l'encoignure des rues Calliope et Unrendelet et mesurant (31' 11' 5") trente et en piede, onne peuc et calliope et Carondelet, et et mesurant (31' 11' 5") trente et en piede, onne peuc et calliope, la même largeur cur in ligne du foud (127' 1" 2") cont vingt cept piede un peuce et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Carondelet et cent viagt cept piede un peuce et une ligne de profondeur sur sur l'entre ligne de côté .e plus près de la rue Baronne.

sur l'entre ligue de côté le plus près de la rue Baronne.

Les amétierations comprenant un costage double en blé couvert en ardoises, contenant de chaque côté de chambres, grande cour dans le feud, hangar, citerne, la rue sur le devant est pavés; lesdites amétierations se louent \$\frac{1}{2}\$. par mois et portent les Bos municipeux 1726-1728 rue Calliope.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1910 et peyer peur l'acte de van'e pardavant Berj miu O y, Jr., notaire: l'acquéreur ne prenant poesersion des loyers que du jour de la signature de l'acte de vento st déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vents.

PENEST A. CARRERE, Encantour, 906 rue Pardide 906 rue Pardido. 16 jan—16 23 30—fev 6 13 14 15 16 17

the state of the second day as a second distribution of the second day and the second day of the second day of

VENTES A L'ENUAN

The State of the S

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Knauth, Nachod & Kuhne versus Southern Sales Company. No 91,665-Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B.

d'Oriéans, Division B.

DAR STROUDHACK & STERN— Lécnard
L. Sters, Encenteur—LUNDI. le 7
février 1910, à 11 heures a. m., il sere vendu
à l'enchère publique, sur les rieux 1401 rue
du Canal, entre Libe té et Marais, en veriu
d'un ordre de cours gaé le 26 jeuvier 1916
par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour
Uvite de District pour la paroisse d'Oriéans,
Division B. dans l'affaire c'dessus intitulce et
aussérotée:

Extracted B. dans l'affaire o'.dessus intitulce et Extractede: Le contenu entier de la Southern Bales Co., cessistant eu marchandisse toutes faites pour dames et hommes, installations et autres mobiliers. Conditions... Devant être vendu en bloc pour

du comptant.

STROUDBACK & STERF.

Encanteur

27 jea -- 27 80-- for 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 88,419—Cont Civile d. District, Paroisse d'Oriánna-Div. B.

Nos 2270-2 rus Annonciation,
Cottage Double.

1239 rus St. Thomas, Résidence à 2 étages et Buvette.

614-616 rus Thalis, Cottage Double.

1120-22 28 rus Annonciation et 623 rus Gaissinis G ande Câtisse à deux étages.

DAR STROUDBACK & STERN Léonard L. L. stern, encanteur — JEUDI. le 10 février 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foreistes, Nu 311 rus Bailons, en vertu d'un ordre de Coor signé du 15 décembre 1909 par l'Hon. Fed D. King, ruge de la Cour Civile de District, pareisse d'Oriétans, Division B, dans l'affaire où dessus in Biulée, les propriétés ci-après décrites, à ex-

sibulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre, situé, s'éterdant
etétant dars le Quatrième Di trict de cette s'
ville, dans l'ille designé par le No 39 sur un
pan de la ville et par le No 34 du plan originai du fanbourg Livaud ille, ledit liet à aut
borné par les rure Sorapa u. Chippewa, Première et Annonciation, le lit lot de terre est
désigné par le No deux cent trois (203) comme ipar un plan par H. Granlate, voyer de la
ville de Lafayette, daté du 2 février letés et
déposé en létude de L. R. henny, anc en notaire de la parousse de Jetterson, ledit lot formant l'encoignars des ruce Première et Aunot ciation et meaurant en meaura américaieme
trente pieds sept poques de face à la rue Annonciation aur
une profondeur et façade à la rue
Première de cent vingt pieds, tiois, pouces et
cinq lignes et eutre ligres paralleles. Ensembie avec tous les drutes, voies, bâtisses et
américrations qu' ay trouveit, d'signé par
le Ros 25.70 et 277 rue Annonciation. Les
nites ami-horations comprenant un cettage
couble/en bols louvert en ariouses, contenant
de chaque dé éeux chambres et cutaine,
dans la cour se trauve hanger, citerne, etc.,
lequel cottage ce loue \$18 par mois.

2. Un certain lot de torre atthé dans
Prenier Datrict de cette ville, dans 1812,
borné par les ruce St-Thomas, Thallo, Ann, le
cusition et Erate, désigné par le 50 l'0 sor de
devis d'arpentage par A de Armes, dé l'a
voyer de v le, da'é février IN-4 ann,
un acte parse pa deveau M. Vooishees q'
taire, d'appès lequel ledit lot mesure vinpieds pieds quatre poucre cinq ligres d'
devis d'arpentage par A de Armes, de l'a
voyer de v le, da'é février la-4 ann,
un acte parse pa deveau M. Vooishees q'
taire, d'appès lequel ledit lot mesure vingaleile pardeseus la banquette, magné q'
entermise de la ruce de l'appe de la la rue St-Thomas et Thalle,
comprenant un magnan et résidence :

3. Un certain les ou portion de terre, situé,
aétendant et étant dans le remier District
de cette ville dans l'ille borré par les r titulée, les propriétés ci-après décrites, à sa voir
1. Un certain lot de terre, situé, s'étendant

I A. Carrère, ecoanteur, bureau Ho 306
rus Perdido—JEUDI, le 10 février 1910, à
midi, à la Bourse des Propriètés Fondères,
No 311 rus Barouns, dans le Premier District de cette ville, ex vertu de et conforme,
ment à un ordre isan, daté et signé da.5
janvier 1910, par l'Hon. Fred D. Eing,
juge de la Cour Civile de District pour le Paroisse d'Oriéans, Division B, dans l'affaire oi
dessus intitulée, je procèderai à la vente à
l'enchère publique, de la proprièté oraprés décrite. à asveir:

Trois certains ots de terre ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Trofisiems Districtée ceste ville, et dévignés par les Nos 9 10 et 11,
liet 741 borné par les rues Claiborne (autre)
de S. Magner, ancien notaire en cette ville
comme pl. n No 24 d'après lequel lessits mesurent comme unit: les iots 9 et 10 meaurent
chaeun 29 7" "Ala rue Arte sur 120' 1" 4"
de profondeur estre lignes parallèles, et le lot
11, formant l'enomgnurs des rues Derbigny et
Arts, mecurant 29" 4" 7" de Taos à la rue
Arts sur 120' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot Ne 9 consistant pontes de face à la rue Thame de là aux une igne paraiàlle à la rue Tobuspitoulas de soi xante quatre pieds, trois pouces et ciaq tignes delà sur une ligne paraiàlle à la rue Thalis, et rétendent vers la roe St. Thomas d x pieds deux pouces et deux lignes, delà sur une ligne paraille à la ligne de côté ets étendent vers la rue Thalis trois pieds espi pouce, de là sur une ligne actendent vers la rue St. Thomas trois pied sept pouce, de là sur une ligne paraillé à la rue St. Thomas a étendant vers la rue St. Thomas trois pieds sept pouce, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue St. Thomas trois pieds sept pouces, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue St. Thomas trèire pieds sept pouces et quatre lignes, et de là sur une ligne paraillée à la rue St. Thomas ecizante quaire pieds trois pouces et cin 1 lignes au point de commencement. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations droits, voice et privilèges qui s'y treuvent et désignée par les Nos 614 et 616 rue Thalis. Les améliorations comprensent un cotte ge double en briques convert su ardoises comtesant de chaque côté deux chasbres, cuisine, citerne, etc., maintonant l'uné \$8.00 par côté.

bree, ouleine, eiterne, etc., maintenant l'ué à \$8.00 par côté.

4. Un certain lot de terre, eitné, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amonciation, Gaianaie. Tchespiteulas et Louisa, maintenant rue Calilope, formant l'encoignure des rues Annonciation et Galennie, désigné par le no 7 sur un plan de Joseph Pillé ancien voyer, daté du 10 avril 1841, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien no aire. Ledit lot mesme soixante quaire pieds deux peuces trois lignes de face à la rue. Annonciation sur cent dix sept pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté cont gue au let no 6, cent trente trois pieds quatre pouc s'et trois lignes de face et de prefondeur à la rue Galecnie et qua orse pieds oute pouces en largeur dans le fond, et faisant face sur une allée, cinq p eta de largeur en commun audit let et lets nos 3, 4, 5, 6 et 8 contigue, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges là desurs désignés par les nos 1120-22-28 rue Annonciation et 623 rue Gaiennie. Les améliorations comprenant une grande bâtisses.

28 rue Annoncistion et 623 rue Galenn's Les améliorations comprenant une grande bâtisse en bois à deux étages, ayant gale le au desars du trottoir, deux étages et environ 12 chambres. Dans la cour se trouve hangar, citerne, grand entrepét, etc. Le total des loyers étant de 854 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s il y en a en cu et deux ans, en billet de lien de vendeur portant 8 0,0 d'intérêt avec toutes les clauses manalles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1910. Les actes de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreure. Le dits acquéreure devant démand 10 vour cent du prix d'acht au moment de l'adjudi stion.

STROUBBAULE & STERM,

Encanteur.

2 jan-2 9 16 23 30-fev 6 10

Dans le Premier District, Nos 1728- | ANNONOE JUDIOIAIRE.

FRATES PAR LE SERRIF

ANNONOS JUDICIAIRE. VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL

D'UN GRAND ASSORTIMENT DE SOULIERS POUR DAMES ET

ENFANTS, ETC. Vitrines, 1 Goffre-Fort en Fer, Pupitres, Chaises, Tabourets, Divers, Etc.

DANG L'AVFAIRE DE Phelps Shoe Company ve Morris Mondahlne. Phe'pe Shoe Company ve Morris Mondakine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA
parcisse d'Orlèans—No 92,104 — Em
verin d'un ordre de vente daté le 18 janvier 1910 à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District peur la pareisse d'Orléana, dans l'affaire d-desans intilulé, je procèderal à rendre à l'enchère
publique, sur les lieux ci-après désignés le
LUNDI, 21 janvier 1910, à 10:30 hourse
A. M., la propriété el-après décrite, à anvoir—
En mon entrepôt rue ête Anne, entre les
rues Royale, et Chartres—
Une grande quantité de Soulier sassortis
pour Dames et Enfante, etc., d'après un inventaire.

- AUSSI.—

1 Ueff. Fort sa Fer 2 V.trines, 1 'Ro ler'
et l. 'Flat Top Desk', 1 lot de Chaises et Tabourets, divers etc., d'après un inveniaire.
Salsi dens l'affaire or desens.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS ENOP.
Shérif Civil de la Paroises d'Orlèns.
Charles Rosen, atout pour la demanda.

Charles Rosen, aroust pour la demande rosse, 19 jag - 19 25 31

P Besseure ve Bellevue Poulity Supply Company, Limited.

AVIS AUX OREANCIERS.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-reisse d'Orième. — He 88-914 — Division D. — Avis est par le présent denné sux eréenciers de cette affaire et à teutes autres personnes intéressées d'a-vair à déduire dans les dix jours qui suivrent le présents sotification, les raisens (s'ile en enteu peuvent en avoir), pour lesqualies le compte final présenté par Alexander Allison, Roceveur en cette affaire, ne serait pas an Recever en orth affeire, ne serait pes apprenvé et hemologué et les fonds distribués conformément audit compts. Par orthre és la Cour. THOMAS CONFELL, Greffer —Denegre & Bisir, H-nry F. Chaffe, avecute: 21 jan-21-25 30

Lionel M. Rıcau.

ANNONOS JUDICIAIRE. Cottage Double Attrayant Couvert en Ardoises, Nos 3501-8503 rue LIBERTE, entre Amelia et Delachaise-

Succession de Clayton Simms.—No 91,975—Conr Civile de District—Division B.

DAR LIONEL M. RICAU. Encanteur—

JEUDI, le 3 févriar 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 res Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi i dressé, daté et signé du 31 décembre 1909, par l'Hon. Fred D. King, luge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division B i'cffriral à l'enchère publique. Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi dressé, daté et signé du 31 décembre 1909, par l'Hen. Fred D. King, juge de la Cour Clvile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B j'effrirai à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulés et numéroiée, la propriété diaprès déspite à associe.

ville de District pour la paroisse d'Oriéans, Division B j'affaire di dessus intitulés et numérotée. La propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouveat, et tous les dro'ts, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque fagen en dépendant, s'tué dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Oriéans, dans l'illst désigni par le numéro municipal 557, borné par les rues Delachaise, Liberté (antrefois St-André), Howard (autrefois St-Groff), borné par les rues Delachaise, Liberté (antrefois St-André), Howard (autrefois St-Groff), and the six et désigné par le No neur sur un plan par C. A. de Armas, voyer, dat du 17 soût 1855, annexé à un acte pags pardevant. A. Here jr, uctaire en cette ville, à la méme date ; d'après lequel dit plas ledit let forme l'encoignure des rues Liberté et Dachaise et meaure trente-quatre pieds nent pou ces de face à la ras Liberté, quines pieds trois ponces en largeur sur la ligre du fond cont vingt pleds ense pouces et deux lignes de pro-

chalse et meaure treate-quatre pieds neuf pou ces de face à la ras Liberté, quinze pieds trois pouces en largestr sur la ligre du fund cont vingt pieds ease pouces et deux lignes de pro-

James Simeon, notaire. 2 jan-2 9 16 23 30-fév 3 E. Randolph Gurley

AMMONOR JUDICIAIRE. Grande Occasion pour Acquerir. Propriété du Premier District dans le Centre de la Section de Manufacture de Bois de Charpente du Canal du Nouveau Bassin,

Bătiasa Simple à deux étages cocupée comme Résidence et Envette, ayant un étage comme ''Club Room'' contigu, connue comme 900 rue Magnelia, coin de la rue Delerd en Mouveau Chem:n Coquil'é Chemin Coquil'é

Deux Bâtisses à un et deux étages encoignurs des rues Magno'is et Euphrosine, occupées comme Bout'que de Barte, Rietaurant et Ma son de Résidence, commes comme Nos 908 et 10 rue Magnolis.

Nouveau Cottege Simple No 1013 rue Magnolis, entre les rues Calliope et Euphrosine.

Succession de Mine Amelia Negrotio.

No 58,023—Cour Civile de District pour la paroiass d'Oricans.

anadis Cour, dans l'affaire oi-fessus intitulée, la propriété comme suit, à saveir—
La propriété commerciale productive comprenant les bétieses en briques à trois étages fin 1204 rus Docatur et No 1205 rus Gailatin, contonant magasins au res de chambres ar-desius. Le lot de terra est litué dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les russ Visille 1 evés, maintanant Decatur, Hépital, Quartier et Gillitin, jedis lot mesure vingteux pides (26°) de face à la rus Visille Levée, maintenant Decatur vingteux pieds deux pouces et deux in gnes [26° 2° 2° 1° en largeur dans le fond, fataine face à la rus Gallatin sur cent neuf pieds un pouce et suit gnes [109° 1° 6° 1] de profundeur sur la ligne du côté contigu au lot Hotraute-six [26] et cest doux prieds rept ponces et quaire lignes [112° 7° 4° 1] de profundeur sur la ligne du côté contigu au lot Hotraute-six [26] et c'après un plan de Jeseph Pilié, voyer, annexé à un ace pussé pardevart William Christy, rotaire, le 29 juvier 1834; kdit lot cat désigné comme lot lous repts dans ce contre.

Cest un placement ent et productif, sujet à un bail expirant le 28 février 1914 au tanz de \$750 par an.

Conditions—Com, tant l'acquéreur devant Conditions—Com, tant l'acquéreur devant éasumer les trace que estexigibles en 19 (0 au d'asus et en plus du prix de l'adjudication. Dix peur cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Edward Bighier, zotaire, aux frais de l'acquéreur.

OUR DIVILE DE DISTRICT PUR la pare de John Miller.

O'UNITE DE DISTRICT PUR la pare de S'. 825 - D'videz B- Avis est par le présent donné sux crè mandres de cette succession et à tentes autres pareznes intéracetes d'avoir à déduire dans les dix jours qui enlyront la présente portification, les raisons (s'ils en ent ou peu vezi en aveir) peur lesquelles le joumpte final présenté par Alexander Jeuns, enéculeur de cette succession, ne serait pas appreuvé et homologié et les fonds d'Eriboés conferitément audit comple. Parelle de la Over. THOMAS CONNELL, Greffer.—Jas J. Molongalin, avocat.

26 jun-26 30-fér de

Buccession de Mme Amelia Negroties & Suphrosine.

No 58,023—Cour Civile de District pour la paroissa d'Oridans.

Dar L. H. 1910, a midi, à la Bourse des Propisités Foncières, Ne Sil rue Baronne.

Il seur Bureau, 335 rue Carondelet, JEU mara 1858, ledit lot meaurant en meanre américaine viagt neuf pieda (29') de face à la rue Propisités Foncières, Ne Sil rue Baronne.

Il seur vendu à l'enchère pulique, as vertu de deux cartres de l'Hon. E. K. Eximoer, juge de la sus-dite Cour, Division C. catte et signé de la sus-dite Cour, Division C. catte et signé du 10 décembre 1907 et du 23 décembre 1909, dans l'affaire ci-deseus intitulée, la propisité ci-sprès décrite, à saveir:

1909, dans l'affaire ci-deseus intitulée, la propisité ci-sprès décrite, à saveir:

1909, dans l'affaire ci-deseus intitulée, la propisité ci-sprès décrite, à saveir:

1900, carrain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Premier Datrict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolla, Euphrosine, Sud Robertson et Delord, au Rouveau Chemia Codetillà, designé par la lettre A sur an plan dres é par Edgar Pillé, voyer. daté du 3 invier 1910, lequel dit lot mesure quarante (40) poie le hult [8] rouces et ix [6] lignes de face à la rue de la quarie (41) pouces et deux [2] lignes de face à la rue de la quarie (42) pie le hult [8] rouces et xiz [6] lignes de face à la rue Delord au nouveau chemin coquillé il y a use profondeur de vingt cinq (25) piede caux et la ligne parallèle à la rue cas sur la ligne du fond, et sur l'autre cò é le plus près de la rue Euphrosine, et mas der cas sur la ligne du fond, et sur l'autre cò é le plus près de la rue Euphrosine, et mas der cas sur la ligne du fond, et sur l'autre cò é le plus près de la rue Euphrosine, et mas der cas sur la ligne du fond, et sur l'autre cò é le plus près de la rue Euphrosine, et mas der la fuit de vingt cinq (25) piede caux et l'autre de la dire profondeur de vingt cinq (25) piede caux et l'autre de la dire profondeur de vingt cinq (25) piede caux et l' rue Euphrosine.

2º Un certain lot de terre avec le a bâtisera.
etc., qui a y trouvent situé dans le Freuier
District de estre ville désigné par le Ro 20;
duns l'ilet borné par les rues Califope, Mrg olia, Euphrosine et Clara, sur un plan dressé

1. B. Rennyson.

SAMS LIMITE OU RESERVE—Succession de Vic'eris Freist Duversay ve Mas Emile
Galillardes et als. Re 91,260—Division A.—Cour Uni e de District — A l'Encart EUIL
le 10 fevrier 1910. à la Beurse des Propidété Fosciones 311 res Barenne à Midt.
CUFTAGE DOUBLE, 621-632 RUE DIVADES ERTEL LES EWES GIROD ET
LAFAYETTE. ILET REMPART, Compressant 5 chembres de chaque côté, sur
un let de 30 piede de face à la rue Divades sur 90 1 leds ou plus, s'il y a, de profes.
Conformé usent à un erdre adressé à moi par l'Hee, T. C. W. Ellis, juge de la Division A.
C. C. de D. Pareisse d'Orléans, daté et signé du 3 janvier 1910, je procéderai de vendre à
l'embère publique au plus haut enchérissent, la propriété ci.après décrite à seveir:
Un certain iet de terre avec les améliorations qui s'y treuvent, situé dans le Premier District, de cetite ville, dans l'ilet borné per les cues Phillipse (maistenant Dryades)
Girod, Hevis (maintenant Lefayette) et Circus (maintenart Rempart) mesurant 30 pie is de
face à la rue Phillippa (maintenant Dryades) sur 90 piede ou pius, s'il y a, de profondeur.
Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour les années 1909 et 190
andessus et en p'us du montant de son enchère et de payer pour tous les certificate require
l'ac'e de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 pourcent de
dépôt au moment de l'adindication chet

9 jan - 9 16 23 30-- fer 6 10